

Code de la classe

2012-2013

de



Sommaire



La Loi



Règlement de la classe



Système des ceintures



Organisation des services

La Loi

- ① La Loi est la même pour tous.
- ② Tout le monde doit connaître la Loi.
- ③ On ne peut être puni que si l'on est responsable, complice ou incitateur d'une infraction.
- ④ Tout auteur d'une infraction encoure une décision de justice (avertissement, sanction, réparation).
- ⑤ La dégradation de matériel ou de locaux (casser, abîmer), est une infraction à la Loi.
- ⑥ On ne fait pas justice soi-même.
- ⑦ La violence physique, verbale ou morale est une infraction à la Loi.
- ⑧ Mettre sa vie ou la vie des autres en danger est une infraction à la Loi.
- ⑨ Le vol est une infraction à la Loi.
- ⑩ La Loi est supérieure à la règle.

RIEN NI PERSONNE N'EST AU DESSUS DE LA LOI.



Circonstances aggravantes (la décision de justice sera plus sévère) :

- Le mensonge lors du règlement d'une infraction ;
- La préméditation (infraction programmée) ;
- Se mettre à plusieurs pour commettre une infraction.

Circonstances atténuantes (la décision de justice sera moins sévère) :

- L'inconscience de la réalité d'une infraction ;
- La force majeure (la personne ne pouvait faire autrement, tout en ayant conscience des implications de son acte) ;
- La légitime défense.

Règlement de la classe

Je dois :

- ❖ Écouter à l'école la maîtresse, mes camarades et les adultes
- ❖ M'asseoir correctement
- ❖ Ranger mes affaires et la classe
- ❖ Respecter le matériel de l'école
- ❖ Lever le doigt
- ❖ Avoir du respect envers mes camarades et les adultes de l'école
- ❖ Être attentif
- ❖ Bien travailler

Je ne dois pas :

- ⊕ Parler lors de la distribution du matériel
- ⊕ Interrompre quelqu'un
- ⊕ Faire du bruit inutilement
- ⊕ Faire le pitre, embêter mes camarades
- ⊕ Mâcher du chewing-gum

J'ai le droit :

- ⌘ D'aider un camarade en chuchotant
- ⌘ D'aller aux toilettes
- ⌘ D'aller au coin boisson
- ⌘ De m'aider de tout le matériel qui se trouve en classe
- ⌘ De m'occuper calmement quand j'ai fini mon travail (jeux, etc.)
- ⌘ De participer aux activités de la classe
- ⌘ De faire le métier qui me plaît

Système des ceintures

Principe

Les ceintures symbolisent, reconnaissent et organisent les droits, devoirs et responsabilités de chaque élève.

Leur attribution dépend de la prise en compte de plusieurs critères : le comportement dans la classe et dans l'école, la qualité du travail, l'autonomie et l'« état d'esprit ».

Le changement de ceinture est ascendant : plus l'élève progresse dans les couleurs, plus il bénéficie de droits étendus ; parallèlement, les exigences sont plus grandes et il est moins toléré d'écart.

Organisation

1°) Un exemple de règlement des ceintures est remis à chaque élève en début d'année ou lors de son arrivée dans la classe.

2°) Chaque élève se voit attribuer un niveau de ceinture, lié à son comportement, son autonomie, son attitude.

3°) L'ordre des ceintures est, de manière ascendante : blanc - jaune - orange - vert - bleu - marron - noir.

4°) Tout élève nouvel arrivant dans la classe, s'il le souhaite, commence comme « ceinture blanche ».

5°) L'acquisition d'une nouvelle ceinture, étant donné qu'elle met en jeu la responsabilité de l'enseignante, dépend de cette dernière. Elle prend sa décision et la motive après avoir écouté les arguments de l'élève qui demandait à changer de ceinture, de ses camarades de classe et, éventuellement, des autres adultes de l'école.

6°) On ne peut avancer que d'une ceinture à la fois.

7°) Toute ceinture acquise l'est définitivement (sous réserve que l'article 4 de la Loi ne s'applique pas).

8°) Tout avertissement (problème de comportement, d'autonomie ou d'attitude) est noté sur un tableau récapitulatif et pris en compte lors des délibérations relatives à une demande de changement de ceinture.

9°) Toute faute grave (non respect de la Loi, autre faute ou fautes répétées) entraîne une suspension de la ceinture par l'enseignante (l'élève est dit : « suspendu de ceinture ») pour une durée proportionnelle à la gravité de la faute.

10°) Les élèves « suspendus de ceinture » sont momentanément mis à l'écart du système et sont soumis à l'appréciation de l'enseignante pour toutes les activités. Ils retrouvent leur ceinture sur décision de l'enseignante, après en avoir fait la demande au Conseil de Classe et qu'un débat ait eu lieu sur le sujet.

11°) Comme tout ce qui relève de la vie de la classe et de l'école, le système des ceintures n'est pas figé et peut être amené à évoluer à cause de l'étude des cas par cas, par l'équipe enseignante ou le Conseil de classe. Chaque élève en sera informé.



Si tu souhaites obtenir une nouvelle ceinture, utilise les pages suivantes pour cocher les compétences que tu maîtrises déjà, ainsi que pour repérer celles qu'il te reste à acquérir.

Ces listes sont données à titre indicatif, pour te donner une idée de ce à quoi elles correspondent : satisfaire à leurs critères n'est une **condition ni nécessaire, ni forcément suffisante** pour obtenir la ceinture concernée.

Suspension de Ceinture

En cas de non respect de la Loi ou du règlement de l'école ou de la classe, je risque d'être « suspendu de ceinture ». Dans ce cas, je perds momentanément les droits de ma ceinture et dois me référer à la maîtresse pour mes différentes activités scolaires (comme cela se passe, en fait, dans de nombreuses classes).

En particulier, je dois, sauf mention contraire de l'enseignante :

Demander l'autorisation à l'enseignante pour aller aux toilettes ;

Demander l'autorisation à l'enseignante pour me déplacer dans la classe ;

M'adresser uniquement à l'enseignante dans le cadre de mon travail scolaire ;

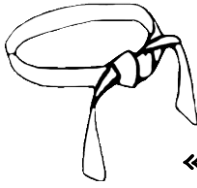
Attendre l'enseignante avant de rentrer ou sortir de classe.

Je ne peux plus, sauf mention contraire de l'enseignante :

- ♦ Etre en charge d'un service ;
- ♦ Chuchoter pour aider ou être aidé par un(e) camarade ;
- ♦ Participer aux votes ou à l'organisation du conseil de classe ;
- ♦ Utiliser le matériel récréatif ;
- ♦ Participer à certaines activités nécessitant du matériel ou des locaux spécifiques ;
- ♦ Participer au blog,
- ♦ Accéder au "coin boisson".

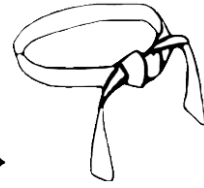
Pour retrouver ma ceinture, je dois :

- ♦ Avoir laissé passer un délai suffisant correspondant à la gravité des motifs de la suspension ;
- ♦ Ne pas avoir d'avertissement dans la semaine qui précède ma demande ;
- ♦ Corriger, si le besoin s'en fait sentir, ce qui n'allait pas ;
- ♦ Répondre de nouveau, lorsque les contraintes de ma suspension le permettent, aux exigences correspondant à ma ceinture ;
- ♦ Justifier mon souhait de reprendre ma ceinture pendant le Conseil de classe.



Ceinture Blanche

« Je fais parti(e) de la classe »



Cette ceinture de base est attribuée de droit à chaque élève nouvel arrivant dans la classe qui en fait la demande (sauf cas particuliers évoqués précédemment). Elle implique que je sois capable de respecter globalement le règlement de la classe, en particulier de ne pas déranger les autres, ni dégrader l'ambiance de classe.

Elle me permet de :

- ◆ Postuler aux services "blancs" ;
- ◆ Aller aux toilettes en informant l'enseignante, en me marquant sur la fiche et en tournant le panneau "toilettes" ;
- ◆ Prendre une "pause-boisson" par demi-journée, en me marquant sur la fiche ;
- ◆ Me déplacer dans la classe pour utiliser le matériel pédagogique ;
- ◆ Participer aux activités et utiliser le matériel récréatif ;
- ◆ Participer aux activités de la classe et de l'école (conseil, sorties, ...)



Ceinture Jaune « Je suis un élève »



(J'ai été au minimum 2 semaines "ceinture blanche")

Critères (et attentes) pour passer la ceinture jaune :

● COMPORTEMENT EN CLASSE

- Avoir moins de 2 avertissements sur deux semaines et moins de 2 croix de gêneur la semaine de ma demande.
- Entrer dans la classe sans bruit (chuchoter).
- Ranger mes affaires et mon bureau correctement.
- Me déplacer dans la classe sans déranger et sans parler à mes camarades.
- Ne pas arriver en retard après les récréations (en prévoyant d'aller aux toilettes en début de récréations par exemple).
- Ranger les outils de la classe au bon endroit et en prendre soin.
- Rectifier mon comportement quand je suis repris verbalement par la maîtresse ou un camarade.

● COMPORTEMENT DANS L'ÉCOLE

- Me mettre en rang pour sortir et être silencieux dans le couloir.
- Marcher correctement en rang lors des déplacements extérieurs.
- Reconnaître spontanément mes torts, le cas échéant, lors des règlements de conflits.

● PARTICIPATION À LA VIE DE LA CLASSE

- Ne pas être exclu(e) du Conseil de classe.
- Assurer un service "blanc" correctement.
- Accepter de faire des métiers parfois peu enviés.
- Ne pas être hors sujet, ne pas répéter ou demander ce qui a déjà été dit presque systématiquement.

● PARTICIPATION À LA VIE DE L'ÉCOLE

- Être calme à la cantine
- Participer aux activités de l'école durant les récréations

● TRAVAIL

- Ne pas déranger les autres et me mettre seul(e) et rapidement au travail (notamment si la maîtresse n'est pas dans la classe).
- Utiliser correctement les documents de la classe (recherche, usage, rangement).

Si je suis "ceinture jaune", je peux :

- ◆ Bénéficier des mêmes droits de base qu'un élève "ceinture blanche" et ...
- ◆ Postuler aux services "jaunes".
- ◆ Aller aux toilettes sans le dire (mais en me marquant et en tournant le panneau).



Ceinture Orange

« Je commence à participer en classe »



(J'ai été au minimum 3 semaines "ceinture jaune")

Critères (et attentes) pour passer la ceinture orange :

● **COMPORTEMENT EN CLASSE**

- Avoir moins de 4 croix de gêneur sur trois semaines.
- Changer mon comportement quand on me reprend verbalement.
- Ne me déplacer dans la classe que pour des raisons valables.
- Ranger régulièrement mon espace de travail et les outils de la classe.
- M'assurer que la classe est propre lorsque je la quitte à midi et le soir.

● **COMPORTEMENT DANS L'ÉCOLE**

- Me mettre en rang rapidement.
- Ne pas laisser d'espace dans les rangs lors de déplacements extérieurs.
- Ne jamais être violent volontairement.

● **PARTICIPATION À LA VIE DE LA CLASSE**

- Prendre la parole de temps en temps lors du Conseil de classe ;
- Suivre ce qui se dit au Conseil de classe (ne pas faire autre chose).
- Assurer un service "jaune" correctement.
- Lever le doigt et participer régulièrement aux activités de la classe.

● **PARTICIPATION À LA VIE DE L'ÉCOLE**

- Être un chef de table à la cantine

● **TRAVAIL**

- Être capable de travailler seul(e) efficacement, même en l'absence de l'adulte.
- Demander de l'aide sans déranger.
- Présenter un roman ou lire un livre à la classe.
- Utiliser correctement mon plan de travail : le plan et le graphique
- Avoir participé à 1 lapbook avec un camarade

Si je suis "ceinture orange", je peux :

- ◆ Bénéficier des mêmes droits de base qu'un élève "ceinture jaune" et ...
- ◆ Postuler aux services "orange".
- ◆ Prendre un sirop si j'ai envie au coin boisson une fois par semaine.
- ◆ Prendre des coloriations magiques quand j'ai fini mon travail.



Ceinture Verte

« Je participe à toutes les activités de la classe »



(J'ai été au minimum 4 semaines "ceinture orange")

Critères (et attentes) pour passer la ceinture verte :

● COMPORTEMENT EN CLASSE

- Rectifier mon comportement par le simple regard de l'adulte (tous les adultes de l'école).
- Avoir moins de trois croix de gêneur sur trois semaines.
- Ranger régulièrement le matériel commun de la table ;
- Remettre au bon endroit le matériel mal rangé lorsque j'en trouve.

● COMPORTEMENT DANS L'ÉCOLE

- Être un témoin de confiance lors du règlement des conflits (dire toujours la vérité).
- Ne pas être agressif dans mes jeux et dans mes propos.
- Respecter l'esprit de la Loi et des règlements de l'école ou de la classe.

● PARTICIPATION À LA VIE DE LA CLASSE

- Ne pas gêner au Conseil de classe.
- Assurer un service "orange" correctement.
- Prendre la parole en classe et lors du Conseil de manière régulière.
- Faire au moins une proposition au Conseil de classe.
- Ne pas répéter quelque chose qui a déjà été dit et ne pas être hors sujet.
- Voter de manière personnelle (sans se laisser influencer par les autres).
- Aider les autres sans leur donner les réponses.
- Faire quelque chose de remarquable pour la classe.

● PARTICIPATION À LA VIE DE L'ÉCOLE

- Faire une intervention dans le blog.

● TRAVAIL

- Avoir fait au moins deux exposés ou lapbooks dont un seul.
- Me mettre au travail efficacement et de manière autonome.
- Organiser mon travail en fonction des compétences à acquérir.
- Faire appel à une aide extérieure à bon escient (pour me permettre de progresser)
- Savoir trouver ma place lors du travail de groupe

Si je suis "ceinture verte", je peux :

- ◆ Bénéficier des mêmes droits de base qu'un élève "ceinture orange" et ...
- ◆ Postuler aux services "verts".
- ◆ Accéder aux toilettes librement sans me noter.
- ◆ Travailler avec un camarade au moins ceinture orange pendant le projet personnel après l'avoir demandé à la maîtresse.



Ceinture bleue
« Je participe toujours
aux activités de la classe
et de l'école »



(J'ai été au minimum 5 semaines "ceinture verte")

Critères (et attentes) pour passer la ceinture bleue :

● **COMPORTEMENT EN CLASSE**

- Rectifier mon comportement tout(e) seul(e) (dans toutes les situations de l'école).
- Faire attention au matériel collectif.

● **COMPORTEMENT DANS L'ÉCOLE**

- M'interposer lors d'un conflit et aller si besoin chercher un adulte.
- Pouvoir servir de médiateur lors de conflits.
- Être respectueux des autres, même en dehors de l'école.

● **PARTICIPATION À LA VIE DE LA CLASSE**

- Faire des propositions constructives au Conseil de classe.
- Assurer un service "vert" correctement.
- Avoir le souci des autres et les aider de manière appropriée.
- Voter en ayant conscience de l'importance d'un vote.

● **PARTICIPATION À LA VIE DE L'ÉCOLE**

- Passer au moins deux fois au blog et innover (faire quelque chose de nouveau).
- Participer à un projet collectif de l'école et faire un compte-rendu écrit à la classe.

● **TRAVAIL**

- Organiser mon travail en fonction de mes difficultés, en prenant soin de varier mes occupations.
- Prendre le temps de réfléchir longuement avant de demander de l'aide.
- Produire régulièrement des écrits.
- Commencer à être un leader et mener (sans commander) le travail du groupe.

Si je suis "ceinture bleue", je peux :

- ◆ Bénéficier des mêmes droits de base qu'un élève "ceinture verte" et ...
- ◆ Postuler aux services "bleus".
- ◆ Rester dans la classe pendant la récréation du midi si la maîtresse y est.
- ◆ Faire un mandala quand j'ai fini mon travail.
- ◆ Prendre un coca une fois par semaine au coin boisson.
- ◆ Pouvoir amener des jeux de la classe en récréation.
- ◆ Travailler avec 2 camarades qui ont au moins une ceinture verte pendant le temps de projet personnel.



Ceinture Marron « Je suis un leader »



(J'ai été au minimum 6 semaines "ceinture bleue")

Critères (et attentes) pour passer la ceinture marron :

● COMPORTEMENT EN CLASSE

- Rendre service régulièrement sans qu'on me le demande.
- Avoir un comportement de tuteur.

● COMPORTEMENT DANS L'ÉCOLE

- Être agréable et courtois avec tous les élèves et tous les adultes.

● PARTICIPATION À LA VIE DE LA CLASSE

- Assurer un service "bleu" correctement.
- Aider avec patience et "intelligence" les autres.
- Faire des propositions "innovantes" au Conseil de classe.

● PARTICIPATION À LA VIE DE L'ÉCOLE

- Aider les élèves d'autres classes à acquérir les compétences qui leur manquent.

● TRAVAIL

- Me fixer des objectifs.
- Inventer une expression résumant au mieux ce qu'est pour moi la ceinture marron.

Si je suis "ceinture marron", je peux :

- ◆ Organiser ma vie dans l'école.
- ◆ Rester dans la classe pendant les récréations du matin et de l'après-midi après avoir prévenu la maîtresse.



Ceinture Noire
Je suis un mini maître
ou
une mini maîtresse



(Je sais quand je peux faire la demande de ma ceinture)

Je suis suffisamment mature et « grand » pour expliquer, lors du conseil de classe, pourquoi je mérite d'avoir cette ceinture.

Je peux aussi définir les privilèges auxquels cette ceinture me donne droit.

POUR DEVENIR
UN(E)
CHAMPION(NE)
CHAMPION(NE)
CHAMPION(NE)
CHAMPION(NE)

